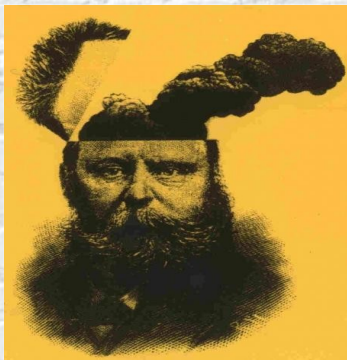


## Pères absents mères coupables

Les familles des autistes sont très souvent monoparentale ou recomposées, pourquoi ? Parce qu'il est plus simple pour le père de tourner les talons que de supporter une telle maladie. Aucune loi ne l'en empêche, il ne subit pas de sarcasmes des gens de son entours, il n'est pas confronté au rejet des amis et de sa famille, il ne subit pas le questionnaire des psy pour savoir s'il est ou non un bon père, Il n'est même pas tenu de prendre son fils pour les vacances ou les week-end. Non, les pères d'enfants autistes, bien souvent et avec l'assentiment de tous, quittent le foyer conjugal et peuvent aller refaire une famille plus normale avec une autre. Attention, je ne parle pas là de tous les pères, mais une bonne partie. La mère se trouve alors coincée dans le « spectre autistique ». Car cette maladie enferme non seulement les capacités d'un enfant à vivre libre mais également celle de son entourage qui, bien trop souvent hélas, se trouve n'être que sa mère.



Commence alors pour elle la ronde des culpabilisations : mauvaise épouse, mauvaise mère avant même d'avoir accouché, possessive et dépressive à la fois, rejetant et couvant son bébé, femme inquiète et trop peu coquette. Voilà ce qu'elle reçoit ou ressent de toutes parts. Entre les amis qui comprennent mais ne reviendront pas, les collègues qui la plaignent mais chuchotent dans son dos qu'elle a sûrement dû tromper Marcel, tu penses un homme si bien, un banquier de son état, il ne l'aurait pas laissée juste parce que son fils est malade, il doit y avoir autre chose. Les théories des psychanalystes qui la rendent coupable et la définissent comme une mère-crocodile et, les dents du crocodile qui représente la mère, seraient les dents de mère (sic) selon Geneviève Loison, Marie-Christine Laznik, l'enfant est autiste parce que la mère ne joue pas avec, depuis Bettelheim, les théories psychanalytiques si chères aux français, ont montré par leurs assertions surréalistes à la limite du scandale pour certains, toute leur inutilité, voire même leur dangerosité. Pourtant on continue de culpabiliser la mère par toutes sortes de signes distinctifs, tant au niveau médical qu'à celui de la société.



Par son comportement souvent hyperactif, l'enfant autiste fait du bruit, crie la nuit, répète sans cesse les mêmes mots ; ce qui provoque la gêne chez les voisins, qui parlent à voix basse de cette pauvre mère incapable d'éduquer cet enfant turbulent ; « ah... bon il est autiste... dans ce cas pourquoi elle ne le met pas dans un centre spécialisé ? Sa place n'est pas dans un appartement avec des gens normaux... » blablabla Les premiers à descendre la mère sont souvent d'autres mères, qui elles n'ont pas eu le désespoir d'avoir un enfant autiste. Les seconds sont les collègues de travail, qui font que lassée, la mère quitte son emploi ; entre l'enfant tyrannique et les acidités de ces collègues de travail, elle ne tient plus. Les troisièmes sont les hommes qu'elle croise et qui détournent la tête, écoeurés devant cette femme fatiguée par ses combats, qui tient fermement la main de son garçon de 9 ans qui pousse des râles tout en faisant des aller et retour de deux pas.

Leur regard méprisant ou de pitié lui fait plus mal qu'un coup au plexus, car ils lui rappellent que plus jamais elle ne sera femme, vouée à jamais à n'être que mère. Les quatrièmes sont les gens qui forment la société dans laquelle elle évolue : les courses, qui se font aux heures creuses pour croiser le moins de personnes possible, sont la traversée du désert. Le regard de la compassion pas toujours ressentie, l'insistance des yeux posés sur vous en point d'interrogation, les questions imbéciles pour satisfaire à une curiosité morbide de certaines gens : « il est autiste ou schizophrène ? .... » comme vous n'avez pas le temps de prêter l'oreille, parce que votre fils se déchaîne qu'un rayon livres, on vous quitte sur une moue réprobatrice. Les derniers et les plus coupables sans doute sont les médecins, qui mettent en doute les explications de la mère en sous-entendant une responsabilité, même minime de cette mère déjà exténuée dont il n'écoute pas la fatigue, les questions. Malgré une situation financière précaire on lui préconise encore une nouvelle thérapie qui lui coûtera une modique somme d'environ 200 euros par mois. Elle a fait déjà tant de demande d'aide qu'elle connaît tout le personnel administratif de sa ville, dont les regards fielleux lorsqu'elle repart tête basse, ne la blessent même plus tant elle souffre déjà. Combien de fois déjà ne lui a-t-on pas demandé : « et votre mari, il vous aide ? » obligée d'avouer une fois de plus, l'échec de son mariage, elle affirme que son mari paie une pension mensuelle pour son fils. Elle n'a pas le temps de dire qu'elle est bien faible cette pension, pour s'occuper de son enfant dont les caprices sont légions et qui n'admet pas qu'on lui dise non. Elle garde aux bras les cicatrices et les bleus, circonstances de ces NON qu'elle doit trop souvent dire à son fils faute de moyen. L'assistante sociale a déjà comptabilisé qu'elle n'avait pas droit à l'aide qu'elle est venue chercher, parce qu'avec la pension que le père verse, elle dépasse de 5 euros le montant qui l'autoriserait à avoir cette aide. Elle comprend soudain les crises de son fils face à ce non injuste. Elle aussi elle mordrait bien cette fonctionnaire zélée, pour qui ses problèmes ne sont que des

annotations sur un dossier numéroté.



Pendant ce temps le père affiche sa joie de vivre et son prochain mariage sur sa page facebook. Personne ne parle de la participation ou des antécédents du père, nul ne lui en veut pour être un père démissionnaire, il reçoit même la compassion de ses amis pour son pauvre enfant autiste et combien ce doit être terrible ; chacun disserte de l'autisme et de ses ravages dans la société, mais personne ne se préoccupe de ce que subit la mère. Le père n'est pas tenu de participer à l'éducation de son fils, il a le choix, lui. S'il veut s'investir il peut le faire, s'il ne le veut pas il peut aussi le faire. La mère, elle, n'a pas le choix, car soit elle laisse l'enfant à l'assistance publique et renonce à ses droit parentaux ou elle assume à 100% l'éducation de son enfant. Car il existent très peu de places pour la prise en charge des enfants autistes et la liste d'attente peut vous amener à garder votre enfant jusqu'à sa majorité.

Attention garder un enfant autiste ce n'est pas que l'éduquer, il faut cumuler les fonctions de : instructrice, éducatrice, cuisinière, femme de ménage, psychologue, sportive, institutrice, orthophoniste et bien d'autres fonctions qui requièrent patience, abnégation, imagination, culture et intelligence.



La mère reste l'éternelle coupable, la cible parfaite sur qui rejeter toutes les fautes sociétales, médicales et industrielles. En France par exemple le statut de mère est si peu reconnu, qu'après une vie de labeur à éduquer parfois jusqu'à huit enfants, elle **n'a pas droit à une retraite !** La mère de l'enfant autiste disparaît derrière la maladie de son enfant. On ne parle plus d'elle mais de la mère du petit Julien, tu sais le pauvre autiste. On ne la courtise plus ou peu, le nombre d'hommes qui veulent bien s'investir avec une femme mère d'une gosse autiste, se comptent sur les doigts de la main. On ne l'engage pas pour un travail même à temps partiel, avec un tel enfant elle risque d'être trop souvent absente. Elle ne

peut pas faire la fête ou sortir, comment ose-t-elle rire et se trémousser alors qu'elle a un fils malade à la maison ? Qui le garde ? Si ça se trouve il est seul, il faut appeler les services sociaux. Elle est sotte puisqu'elle ne peut pas s'insérer dans le monde du travail et mettre en valeur ses diplômes, si elle en a. Elle ne comprend pas tout le bien que les psychiatres et autres psychanalystes lui veulent et lorsqu'elle fait montre d'un temps soit peu d'autoritarisme en ne voulant pas donner des neuroleptiques à son enfant, on la menace des services sociaux.



Lesdits services sociaux d'ailleurs la plupart du temps ne tiennent pas vraiment compte de la surcharge de travail des mères d'enfants autistes et n'ont rien à leur offrir pour les aider. En Suisse par exemple on vous offre un service d'orthophonie à domicile, mais il faut être présent et participer, une tâche de plus pour la mère, on vous offre aussi la possibilité d'avoir à domicile une garde pour votre enfant quelques heures par semaine, mais attention si cette personne ne vous convient pas, vous ne pouvez pas la congédier comme n'importe quelle employée, car c'est une fonctionnaire. Si vous refusez ces « aides » on va considérer dans le dossier de l'enfant que la mère refuse toute aide et approche de l'enfant et nuit à son développement. Par contre on ne note nulle part l'absentéisme du père, ou son désintérêt, on ne le convoque pas auprès des services sociaux, on ne le culpabilise pas. Le père fait ce qu'il veut. Si la mère trop fatiguée pour poursuivre l'éducation de son enfant, veut donner la garde au père, elle ne peut le faire qu'avec son consentement ! Qui a demandé à la mère son consentement pour une telle charge ? On lui demande souvent si elle n'a pas envie de refaire sa vie ? La réponse de bien des mères d'enfants autistes serait, oui mais comment ?



N.B. Bien sûr cet article n'est pas adressé à tous les pères merveilleux qui luttent aux côtés de leur femme qu'ils aiment, pour l'aider dans la rude tâche d'élever un enfant autiste.

**Accueil**

